

PROJET DE DECOMPTE

N° 25-0302

Imprimé n° 505-1/33351 a.Instruction n° 2525/DEF/DCG/T/
EJTA/R du 11 mai 1987.Format 21 x 29,7.
(Double.)

(1) ☐ Mensuel N°
☐ Final

MARCHE N°	du	(2)
Objet du marché :		

Bon de commande n°	du
Lot n°	Objet :
Titulaire du marché ou du lot :	

Montant du marché, du lot [initial ou après avenant(s)] ou du bon de commande :

Projet de décompte établi par :

☐ Titulaire ou mandataire (pour son lot)

(1)

☐ Cotraitant, présenté par le mandataire (3)

A

, le

*[Signature(s) et cachet(s) du titulaire ou du mandataire et du cotraitant le cas échéant.]***PARTIE RESERVEE A LA MAITRISE D'ŒUVRE.**

Le présent projet de décompte mensuel reçu de l'entrepreneur le :

éventuellement complété par le maître d'œuvre pour les postes 3-4-5 (4)

(1) ☐ est accepté } au montant de hors TVA (cf. pages 2 et 3)
☐ est rectifié et fixé }

dont

hors TVA à régler directement au(x) sous-traitant(s) désigné(s) en page 3 et selon
attestation(s) ci-jointe(s) [énumérée(s) en page 4].

(5)

Date de réception

}

par l'entrepreneur de la lettre de suspension de délai :

de la totalité des justifications complémentaires réclamées :

A
le,*Pour la maîtrise d'œuvre, le*

(1) Mettre une croix dans la case utile.

(2) Numérotation dans une série continue pour un même marché, même lot (pour les groupements conjoints) ou un même bon de commande

(3) Le mandataire est le seul habilité à présenter les projets de décomptes des cotraitants (art. 13.52 du CCAG) ; il est établi un projet de décompte par cotraitant.

(4) Rayer le ou les postes non utilisés.

(5) A compléter en cas d'application de l'article 178 du code des marchés publics.

Format 21 x 29,7.

Désignation des postes. 1	Variation des prix (6). 2	Index à appliquer. 3	Montant des prestations exécutées depuis l'origine du marché HT. 4	Montant des prestations exécutées depuis l'origine du marché et arrêté au précédent projet de décompte HT. 5	Montant des prestations exécutées depuis le précédent projet de décompte colonne 4 – colonne 5 HT. 6
1. TRAVAUX A L'ENTREPRISE. 11. Travaux initiaux. (7) Situation(s) (forfait) n° (7) Situation(s) (PU) n° Frais de coordination sur lot(s) accessoire(s) (8) % de: <i>Sous-totaux colonnes 4, 5, 6 :</i>					
12. Travaux modificatifs. Situation(s) (forfait) n° - OS n° du Situation(s) (PU) n° - OS n° du BC complémentaire(s) (*) - n° du Décompte(s) d'attachement (*) - n° du. Frais de coordination sur lot(s) accessoire(s) (8) % de: <i>Sous totaux colonnes 4, 5, 6 :</i>					
2. APPROVISIONNEMENTS (9). Situation(s) n° Approvisionnement(s) du (des) décompte(s) n° mis en travaux (à déduire) <i>Sous-totaux colonnes 4, 5, 6 :</i>					
Montant du projet de décompte (A) (Total col. 6)					

Dont à régler directement au(x) sous-traitants(s)

(cf. détails p. 3)

HT

(*) Cas des marchés à bons de commande :

- BC complémentaire si TM en plus ;
- décompte d'attachement si TM en moins.

Désignation des postes. 1	Variation des prix (6). 2	Index à appliquer. 3	Sommes dues HT. 4	Sommes à déduire HT. 5
3. AVANCE FORFAITAIRE. 1. Montant initial de l'avance : () 2. Remboursement à déduire (fiche ci-jointe) :				
4. INDEMNITES, PENALITES, PRIMES ET RETENUES (art. 20 du CCAG) (autres que la retenue de garantie). 1.A payer { décision } (10) n° du OS 2.A retenir { décision } (10) n° du OS				
5. DEDUCTION EN RAISON DE PRESTATIONS EXECUTEES D'OFFICE (art. 13.12/7 CCAG travaux). Etat n° (ci-joint).				
<i>Sous-totaux.....</i>				

Montant partiel du décompte : colonne 4 - colonne 5..... | _____ | (B)

Montant total du décompte (A) + (B) | _____ |
 (à reporter p. 1, partie réservée à la maîtrise d'œuvre).

TVA de p. 100..... | _____ |

Montant total du décompte TTC..... | _____ |

Nom du sous-traitant :	Montant dû HT :	F.
Nom du sous-traitant :	Montant dû HT :	F.
Nom du sous-traitant :	Montant dû HT :	F.
Nom du sous-traitant :	Montant dû HT :	F.

(6) Suivant le mode de variation des prix stipulé au marché, porter dans cette colonne en face des prix correspondants les lettres suivantes pour:

F : prix fermes.

A : prix fermes actualisés.

R : prix révisables.

(7) Il est établi une situation par tranche (ferme ou conditionnelle), lot technique, bon de commande, taux de TVA et nature de prix.

(8) A remplir uniquement par l'entrepreneur titulaire du lot principal non compris les travaux réalisés par lui-même.

(9) Joindre les justifications prévues au marché (cf. art. 155 du code des marchés publics).

(10) Rayer les mentions inutiles.

Page 4. **Pièces jointes par l'entrepreneur
au projet de décompte.**

Désignation des pièces.	Nombre.	Numéros ou observations.
Situation(s) :		
Fiches justificatives des calculs de quantités :		
Travaux à l'entreprise :		
Approvisionnements :		
Attestation(s) pour le paiement direct de sous-traitant(s) :		
Fiche de calcul des coefficients de variation des prix :		
Autres pièces :		